

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-10

**OBJET** : Demande de remise gracieuse

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

***Délégués présents*** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

***Délégués excusés ou absents*** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201810-DE  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-10

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

**Vu** le courrier en date du 28 novembre 2017 de la commune de FLAVIGNAC sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau des toilettes publiques situées Place du Général de GAULLE,  
**Vu** l'avis de la commission de dégrèvement en date du 21/03/2018,

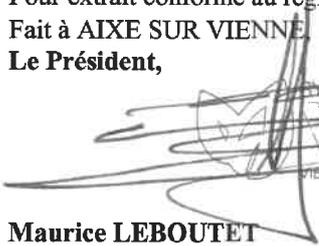
*Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**ARTICLE 1** : *accorde la remise gracieuse à la commune de FLAVIGNAC pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau des toilettes publics situés Place du Général de GAULLE, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 320,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2017,*

**ARTICLE 2** : *dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.*

**ARTICLE 3** : *La société SE3R est chargée de régulariser la facture.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.  
**Le Président,**

  
SYNDICAT DES EAUX  
**VIENNE BRIANCE GORRE**

**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201810-DE  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-11

**OBJET** : Demande de remise gracieuse

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** :. M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201811-DE  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-11

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

**Vu** le courrier en date du 7 octobre 2016 de la commune de MEILHAC sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de la nouvelle mairie,

**Vu** l'avis de la commission de dégrèvement en date du 21/03/2018,

*Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**ARTICLE 1** : *accorde la remise gracieuse à la commune de MEILHAC pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de la nouvelle mairie, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 108,68 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2016,*

**ARTICLE 2** : *dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.*

**ARTICLE 3** : *La société SE3R est chargée de régulariser la facture.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.

**Le Président,**

The image shows a handwritten signature in black ink over a grey watermark logo. The logo consists of a stylized 'MBG' with 'SYNDICAT DES EAUX' above it and 'VIENNE BRIANCE GORRE' below it.

**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201811-DE  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-12

**OBJET** : régularisation foncière – déclassement et désaffectation des biens – terrain sur la ZAC à Aix sur Vienne

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

***Délégués présents*** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

***Délégués excusés ou absents*** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201812-DE  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-12

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L1311-1 et L. 2241-1;  
**Vu** le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2141-1 et L.3111-1 qui précisent que la sortie d'un bien du domaine public est conditionnée, d'une part, par une désaffectation matérielle du bien et d'autre part, par une décision administrative, en l'espèce une délibération, constatant cette désaffectation et portant déclassement du bien ;

**Considérant :**

Que le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE a acquis en pleine propriété les parcelles cadastrées en section BC n° 488, 481 et 482, sises au Parc d'activité du Grand Rieux – Commune d'AIXE-SUR-VIENNE, pour pouvoir construire le nouveau siège du Syndicat ;

Que la parcelle n° 488 section BC d'une surface totale de 19 m<sup>2</sup> a été définie en 2014 car la clôture du riverain n'était pas implantée sur la limite de propriété ;

Que ce bien ne présente aucune utilité pour les besoins du Syndicat ;

Que les conditions pour constater la désaffectation sont réunies ;

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, le Comité Syndical décide :*

**ARTICLE 1** : *de constater la désaffectation du domaine public de la parcelle 488 Section BC, sise au sein du Parc d'Activités du Grand Rieux sur la commune d'AIXE sur VIENNE,*

**ARTICLE 2** : *d'approuver le déclassement de la parcelle 488 Section BC, sise au sein du Parc d'Activités du Grand Rieux sur la commune d'AIXE sur VIENNE pour l'intégrer au domaine privé du Syndicat.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.

**Le Président,**

  
SYNDICAT DES EAUX  
**AVBG**  
VIENNE • BRIANCE • GORRE

**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201812-DE  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-13

**OBJET** : compte de gestion du receveur (exercice budgétaire 2017)

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-1813-DE  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-13

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

Aux termes de l'article L1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur le Trésorier Principal.

**Vu** le compte de gestion rendu par Monsieur Maleyrie Dominique, le comptable public responsable de la Trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2016 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2017,

**Vu** le détail des opérations finales de l'exercice 2017 établi au regard du compte susmentionné,

**Vu** les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

**Considérant** que la comptabilité de Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la Trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

**Statuant** sur la situation du comptable à la date du 31 décembre 2017 sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

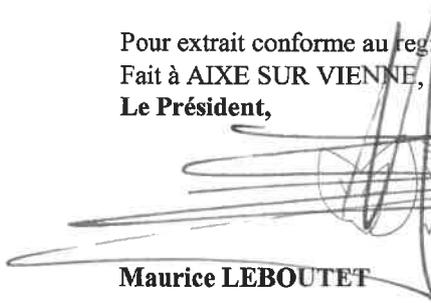
**Statuant** sur les opérations de l'exercice 2017, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif du Président,

	Résultat de clôture 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	1 128 333,68 €	0,00 €	1 666 497,60 €	2 794 831,28 €
Investissement	726 900,21 €	0,00 €	-336 213,23 €	390 686,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 855 233,89 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 330 284,37 €</b>	<b>3 185 518,26 €</b>

Le Comité Syndical émet un avis favorable, à l'unanimité, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.

**Le Président,**

  
SYNDICAT DES EAUX  
VIENNE - BRIANCE - GORRE

**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-1813-DE  
Regu le 12/04/2018

TRÉSOR PUBLIC  
TRES. LIMOGES BANLIEUE ET AMENDES  
N° CODIQUE 087013  
Date Edition : 13/02/2018

IDENTIFIANT BUDGET 31800  
N° de SIRET 25870010300017

## SIAEP VIENNE BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2017

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Dominique MALEYRIE  
Mme Elisabeth THOMAS

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/06/2017 AU 13/02/2018  
DU 01/01/2017 AU 31/05/2017

Poste comptable de TRES. LIMOGES BANLIEUE ET AMENDES

Date Edition : 13/02/2018

Nomenclature M49 abrégée

31800 SIAEP VIENNE

Exercice 2017

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1_4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 50
4EME PARTIE : Regu des décaissements .....	51

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-1813-DE  
Regu le 12/04/2018

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31800 - SIAEP VIENNE

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	726 900,21	0,00	-336 213,23	0,00	390 686,98
Fonctionnement	1 128 333,68	0,00	1 666 497,60	0,00	2 794 831,28
<b>TOTAL I</b>	<b>1 855 233,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330 284,37</b>	<b>0,00</b>	<b>3 185 518,26</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 855 233,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330 284,37</b>	<b>0,00</b>	<b>3 185 518,26</b>

AR PREFECTURE

087-236700103-20180403-1813-DE  
Regu le 12/04/2018

**Résultats budgétaires de l'exercice**

31800 - SIAEP VIENNE

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 135 655,00	5 480 609,00	12 616 264,00
Titres de recette émis (b)	2 873 532,95	4 474 292,90	7 347 825,85
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	2 873 532,95	4 474 292,90	7 347 825,85
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 135 655,00	5 480 609,00	12 616 264,00
Mandats émis (f)	3 209 746,18	2 997 333,94	6 207 080,12
Annulations de mandats (g)	0,00	189 538,64	189 538,64
Depenses nettes (h = f - g)	3 209 746,18	2 807 795,30	6 017 541,48
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		1 666 497,60	1 330 284,37
(h - d) Déficit	336 213,23		

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-1813-DE  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-14

**OBJET** : compte administratif 2017

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY , **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 57

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-14

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

réunie sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, vice-président délégué aux finances, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable « VIENNE BRIANCE GORRE »,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à l'unanimité des membres votants :

1° - le compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2017 est approuvé. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.  
2° - Les recettes et les dépenses de l'exercice 2017 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutées en comptabilité M49 sont arrêtées aux montants suivants :

	<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>
<b>FONCTIONNEMENT :</b>			
Dépenses.....	2 807 795,30 €	0,00 €	2 807 795,30 €
Recettes.....	4 474 292,90 €	1 128 333,68 €	5 602 626,58 €
<b>RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 666 497,60 €</b>	<b>1 128 333,68 €</b>	<b>2 794 831,28 €</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>			
Dépenses.....	3 209 746,18 €	0,00 €	3 209 746,18 €
Recettes.....	2 873 532,95 €	726 900,21 €	3 600 433,16 €
<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>- 336 213,23 €</b>	<b>726 900,21 €</b>	<b>390 686,98 €</b>
<b>ENSEMBLE :</b>			
Dépenses.....	6 017 541,48 €	0,00 €	6 017 541,48 €
Recettes.....	7 347 825,85 €	1 855 233,89 €	9 203 059,74 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>1 330 284,37 €</b>	<b>1 855 233,89 €</b>	<b>3 185 518,26 €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.  
**Le Président,**

  
Maurice LEBOUTET

SYNDICAT DES EAUX  
VIENNE - BRIANCE - GORRE

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 100  
Nombre de membres présents.....53  
Nombre de suffrages exprimés.....53  
VOTES : Pour.....53  
Contre.....0  
Abstentions.....0

Date de convocation : 22 mars 2018

Présenté par le Vice-Président délégué,  
A SOLIGNAC le 03 avril 2018,  
Le Vice-Président

Gaston CHASSAIGN  
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire  
A SOLIGNAC le 03 avril 2018



Les membres du Comité Syndical,

*[A large area containing numerous handwritten signatures of the committee members.]*

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le  
Et de la publication à Aix-sur-Vienne le  
A AIXE-sur-VIENNE, le

AR PREFECTURE

087-258700-03-20180403-201814-BF  
Regu le 22/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**VIENNE-BRIANCE-GORRE**

**ETAT DES RESTES A REALISER**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2017**

**SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES**

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2017	RESTES A REALISER AU 31/12/2017
21	Immobilisations corporelles	175 000,00 €	24 717,00 €
23	Immobilisations en cours	6 196 700,00 €	2 081 710,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>6 371 700,00 €</b>	<b>2 106 427,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2017	RESTES A REALISER AU 31/12/2017
13	Subventions d'investissement	1 242 135,00 €	563 795,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 242 135,00 €</b>	<b>563 795,00 €</b>

Fait à AIXE-sur-VIENNE,  
Le 18 janvier 2018  
Le Président,



SYNDICAT DES EAUX  
**VBG**  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
Maurice LEBOUTET

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

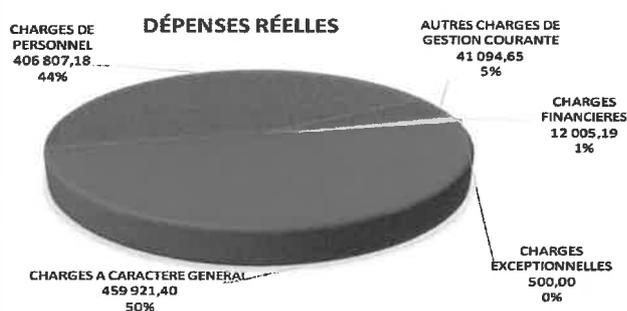
# Note de synthèse de présentation du compte administratif 2017

L'article L. 1313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

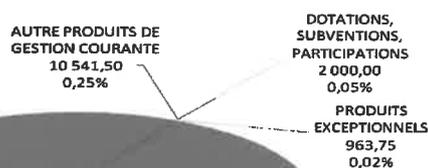
## DETAIL DES SECTIONS

### 1 Section d'exploitation - vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2017	Mandats ou titres émis en 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	524 105,00	459 921,40
012	CHARGES DE PERSONNEL	430 000,00	406 807,18
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 000,00	41 094,65
66	CHARGES FINANCIERES	12 900,00	12 005,19
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	500,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 017 005,00</b>	<b>920 328,42</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 563 604,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00	1 887 466,88
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION</b>		<b>4 463 604,00</b>	<b>1 887 466,88</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>5 480 609,00</b>	<b>2 807 795,30</b>
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS DE SERVICE	4 080 726,00	4 198 247,28
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	2 000,00	2 000,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 000,00	10 541,50
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	963,75
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>4 089 726,00</b>	<b>4 211 752,53</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	262 550,00	262 540,37
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>262 550,00</b>	<b>262 540,37</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 352 276,00</b>	<b>4 474 292,90</b>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 128 333,00	1 128 333,68
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>5 480 609,00</b>	<b>5 602 626,58</b>



920 328.42 €



4 211 752 53 €

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

RECETTES RÉELLES

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

## 2 Section d'investissement

### a) vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2017	Mandats ou titres émis en 2017
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	245 500,00	245 090,22
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000,00	170,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 000,00	117 409,08
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 196 700,00	2 331 631,99
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>6 620 200,00</b>	<b>2 694 301,29</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	262 550,00	262 540,37
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	252 905,00	252 904,52
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>515 455,00</b>	<b>515 444,89</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 135 655,00</b>	<b>3 209 746,18</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 135 655,00</b>	<b>3 209 746,18</b>
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 242 135,00	480 257,03
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	197 206,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	252 905,00	252 904,52
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 692 246,00</b>	<b>733 161,55</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 563 604,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00	1 887 466,88
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	252 905,00	252 904,52
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>4 716 509,00</b>	<b>2 140 371,40</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 408 755,00</b>	<b>2 873 532,95</b>
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	726 900,00	726 900,21
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 135 655,00</b>	<b>3 600 433,16</b>

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

**b) détail dépenses et R.A.R.**

Dépenses d'équipement	Réalisé HT	Restes à réaliser HT
Groupe de pompage à Lanaud Panazol	365 040,72	196 302,00
Extensions pour particuliers et petits travaux	311 779,55	93 129,00
Réhabilitation des équipements (centres-bourgs, etc)	1 020 140,94	215 691,00
Renforcement et sécurisation du réseau entre Fonsalade à Panazol et Les Marseilles à Feytiat	420 042,60	SOLDÉ
Risques CVM (études sur le facteur risque et travaux pour non-conformité en CVM)	81 672,29	227 446,00
Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du Pontroy	0,00	896,00
Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du Vigen	7 742,00	21 077,00
Extensions du réseau pour habitations existantes situées à plus de 100 m	15 124,90	73 153,00
Mise à la côte des bouches à clés	14 516,04	20 000,00
Recherche amiante dans les enrobés	2 920,00	37 800,00
Mise en place des clôtures sur périmètres d'ouvrage	13 353,50	26 647,00
Réhabilitation d'ouvrages d'art ou démolition	9 000,25	SOLDÉ
Compteurs de sectorisations bassin Adour-Garonne (étude diagnostic avant travaux)	1 981,98	23 320,00
Construction des nouveaux locaux	53 886,12	1 146 249,00
Travaux divers sur ouvrages	14 431,10	SOLDÉ



Le total des R.A.R. en dépenses est égal à 2 106 429 € dont 24 717 € pour les achats de terrain et aménagement divers (verrière à la station de Lanaud) et 2 081 710 € de travaux dont plus de la moitié est consacrée à la construction des nouveaux locaux.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

**c) détail des recettes d'équipement et financières et des R.A.R.**

Crédits inscrits	Réalisé	Reste à réaliser	Libellé des opérations
810,00	810,00	0,00	solde subvention Dpt87 protection des captages de la Chapelle Blanche
7 927,00	7 927,50	0,00	solde subvention AELB protection des captages de la Chapelle Blanche
15 758,00	0,00	9 703,00	solde subvention Dpt87 protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais
<b>24 495,00</b>	<b>8 737,50</b>	<b>9 703,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2015</b>
65 416,00	72 051,62	0,00	solde subvention AELB désinfection des réservoirs : chloration gazeuses
121 905,00	36 571,50	85 333,00	Subvention AELB groupe de pompage à Lanaud
164 500,00	49 350,00	115 150,00	Subvention Dpt87 groupe de pompage à Lanaud 1ère tranche
41 098,00	0,00	41 098,00	Subvention ADEME groupe de pompage à Lanaud
20 000,00	10 000,00	10 000,00	Subvention Région groupe de pompage à Lanaud
8 482,00	0,00	8 482,00	Subvention AELB risques CVM
148 474,00	148 127,91	0,00	Solde subvention Dpt87 renforcement et sécurisation entre Panazol et Feytiat
120 800,00	120 800,00	0,00	Solde subvention AELB renforcement et sécurisation entre Panazol et Feytiat
<b>690 675,00</b>	<b>436 901,03</b>	<b>260 063,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2016</b>
34 440,00	0,00	30 645,00	Subvention Dpt87 Programme extensions pour habitations existantes > 100 m
119 880,00	0,00	119 880,00	Subvention AELB travaux CVM urgence sanitaire remplacement de 7 tronçons de canalisations
0,00	0,00	74 925,00	Subvention DETR travaux CVM urgence sanitaire remplacement de 7 tronçons de canalisations
0,00	0,00	20 000,00	Subvention Dpt87 1ère tranche construction des locaux
89 145,00	26 743,50	9 250,00	Subvention Dpt87 groupe de pompage à Lanaud 2ème tranche
0,00	7 875,00	18 375,00	Subvention Dpt87 étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
0,00	0,00	12 650,00	Subvention AE Adour-Garonne étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
0,00	0,00	8 304,00	Subvention AE Adour-Garonne étude DMB captage du PONTROY
283 500,00	0,00	0,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à FEYTIAT reporté en 2018
<b>526 965,00</b>	<b>34 618,50</b>	<b>294 029,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2017</b>
197 206,00	0,00	0,00	Remboursement de T.V.A. sur travaux
252 905,00	252 904,52	0,00	Emprunt pour financer l'achat du parc compteurs
<b>1 692 246,00</b>	<b>733 161,55</b>	<b>563 795,00</b>	<b>TOTAL B.P. 2017</b>

**BALANCE GENERALE**  
compte administratif 2017



**Section d'exploitation**  
Résultat  
Excédent : 2 794 831,28 €

**Section d'investissement**  
Résultat  
Solde d'exécution : 390 686,98 €

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

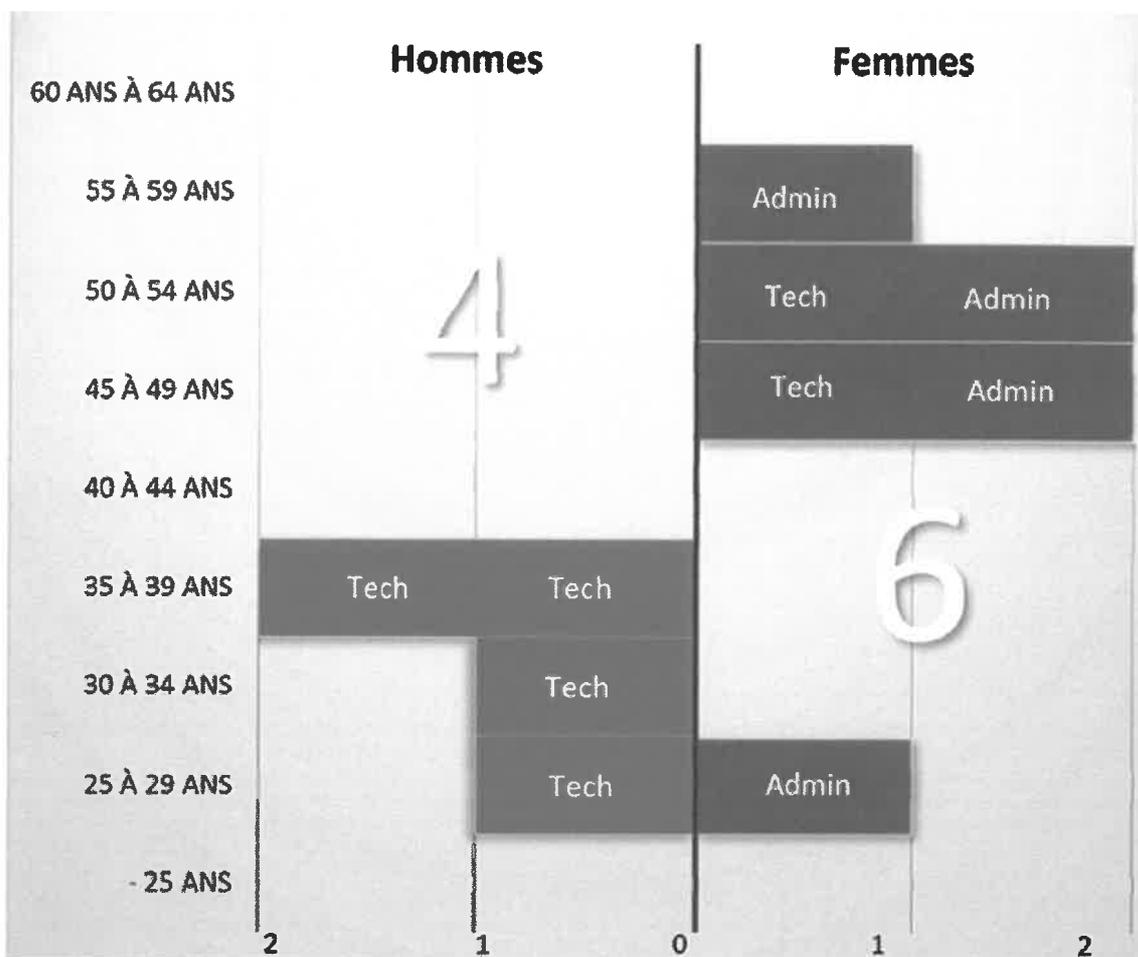
# RESSOURCES HUMAINES

## 1 – Structure des effectifs

Evolution des effectifs	Dec-13		Dec-14		Dec-15		Dec-16		Jan-17	
	Nbre	ETP								
Titulaires	6	5,15	6	5,15	7	6,15	8	7,15	8	7,15
Non titulaires permanents	0	0	1	1	1	1	0	0	2	2
Contrat pour accroissement temporaire d'activité	1	0,43	1	1	0	0	0	0	0	0

Cette année a été marquée par le recrutement de 3 agents supplémentaires. Pour pallier à la charge de travail, le Comité syndical a créé un poste d'adjoint administratif et un poste de technicien. Un agent nommé sur un poste de technicien a fait valoir ses droits à la retraite au 01/09/2017, le poste a été pourvu par un non titulaire et l'adjoint administratif recruté au 01/01/2017 a été nommé stagiaire au 01/09/2017.

## 2- Pyramide des âges au 31/12/2017



## 3- Charges de personnel

Au titre de l'année 2017, tous chapitres confondus, les dépenses de personnel se sont élevées à 396 265,68 €. Sur les dépenses réelles de fonctionnement, les dépenses relatives au personnel représentent 43,06%. La masse salariale aura donc varié de + 20,64%, tenant compte de la création de 2 postes supplémentaires au 01 janvier 2017, de la revalorisation des salaires au 01 février 2017, des avancements de grades, des primes et de l'augmentation des cotisations sociales. Cette variation tient compte également des nouvelles dispositions concernant la mise en place du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (P .P.C.R.).

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

## ETAT DE LA DETTE

Le remboursement du capital des emprunts en cours du syndicat représente 257 095,41 € en 2017 contre 219 970,66 € en 2016. L'endettement est faible en 2017, avec un encours de la dette totale de 3 190 75,55 € au 31 décembre 2017 soit 70,77 € par abonné.

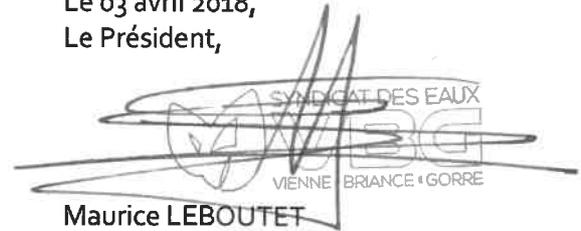
Les nouveaux emprunts transférés au 01 janvier 2018 suite à l'extension du périmètre du syndicat fera augmenter l'endettement à environ à 71,57 € par abonné mais la structure de la dette ne représente pas de danger, tous les emprunts sont à taux fixe.

Le compte administratif de l'exercice 2017 est présenté à l'ensemble des membres présents par le vice-président, Gaston CHASSAIN, chargé des finances.

Fait à AIXE-sur-VIENNE,

Le 03 avril 2018,

Le Président,



The image shows a handwritten signature in black ink over a printed logo. The logo consists of a stylized circular emblem with a water drop and the letters 'VSBG' inside. Above the emblem, it says 'SYNDICAT DES EAUX' and below it, 'VIENNE BRIANCE GORRE'. The signature is written in a cursive, somewhat abstract style.

Maurice LEBOUTET

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF

Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201814-BF  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-16

**OBJET** : budget primitif 2018

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFASURE, MM. Laurent BELY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-16

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des nouvelles dispositions de la loi NOTRe, le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2018.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018 organisé le 07 mars 2018.

Ce projet atteint un volume global de 13,235 M€ en hausse de 4,91% par rapport au budget 2017 (12,616 M€), il s'équilibre en dépenses et en recettes : 4,879 M€ en fonctionnement et 8,356 M€ en investissement.

Il présente les principaux points :

- 473 500 € pour le poste Charges de personnel prenant en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice. Les charges de personnel représentent au budget 42,11% des dépenses réelles de fonctionnement.
- 556 000 € de charges de gestion courante contre 524 105 € en 2017.
- une évolution des charges financières à hauteur de 12 100 € en fonctionnement et de 74 500 € de remboursement du capital des emprunts en investissement dû au transfert de la dette des communes intégrées fin 2017.
- 2 928 100 € de recettes de surtaxe.

Le niveau d'investissement a augmenté de plus d'1 M€ : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 755 691 € H.T. y compris les restes à réaliser contre 6 374 700 € H.T. en 2017. Ces dépenses représentent près de 159 € par abonné.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2018 sont les suivantes :

- Renforcement et sécurisation du réseau : 148 503 €
- Protection de la prise d'eaux brutes du VIGEN : 744 600 €
- Renouvellement du réseau AEP présentant des non-conformités en CVM : 382 917 €
- Renforcement du stockage en tête de réseau : 1 000 000 €
- Renforcement et extensions du réseau : 431 000 €
- Réhabilitation du réseau : 930 242 €
- Réhabilitation d'ouvrages d'art : 100 000 €
- Mise en place de compteurs de sectorisation sur le réseau dans le cadre de la lutte contre les fuites : 200 567 €
- Construction des nouveaux locaux du syndicat : 1 246 249 €
- Réseaux intelligents : 506 025 €
- Dévoiement RD704 : 305 000 €
- Achat parc compteurs 2ème et dernière tranche : 550 000 €
- Travaux divers (clôtures des ouvrages, recherche d'amiante, MOE, repérage réseaux... : 263 660 €

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale, conformément aux tarifs votés lors de l'assemblée générale du 28 novembre 2017, en termes de recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 058 574 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, de l'agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE, de l'ADEME, de la Région et de l'ETAT (DETR) chiffrées à 2 895 294 €.

- Les dotations aux amortissements à hauteur de 2 120 000 € participent à l'autofinancement.

Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement) ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2017, la prévision d'un emprunt proposé pour équilibrer la section d'investissement a été arrêtée à 163 280,00 €. La mobilisation effective de cette autorisation d'emprunt sera conditionnée, comme chaque année, par les réalisations d'exercice et des besoins de trésorerie.

Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

**ARTICLE 1** : adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2018 tel qu'il a été présenté ;

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

**SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-16**

**ARTICLE 2** : charge le Président de son exécution.

La balance générale du budget primitif 2018 est la suivante :

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>SECTION D'EXPLOITATION</i>	4 878 986,00 €	4 878 986,00 €
<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	8 355 691,00 €	8 355 691,00 €
<i>TOTAL DU BUDGET</i>	13 234 677,00 €	13 234 677,00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.

**Le Président,**

  
SYNDICAT DES EAUX  
**AVB**  
VIENNE | BRIANCE | GORRE

**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 100  
Nombre de membres présents... 53  
Nombre de suffrages exprimés... 53  
VOTES : Pour..... 53  
Contre..... 0  
Abstentions..... 0

Date de convocation : 22 mars 2018

Présenté par le Vice-Président délégué,  
Gaston CHASSAIN  
A SOLIGNAC le 03 avril 2018  
Le Vice-Président,



Gaston CHASSAIN  
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire  
A SOLIGNAC le 03 avril 2018

Les membres du Comité Syndical,

*[The central area of the document is filled with numerous handwritten signatures in black ink, representing the members of the Syndical Committee.]*

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le  
Et de la publication à Aix-sur-Vienne, le  
A Aix-sur-VIENNE, le

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

# NOTE DE SYNTHÈSE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE 2018

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, qui a modifié les articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes, une note de présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, doit être jointe au budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2018 examiné et validé par la commission des finances en date du 21 mars 2018.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018 organisé le 07 mars 2018.

L'année 2017 a été marquée par l'extension du périmètre de l'EPCI avec l'intégration de 4 communes au 31/12/2017. Le nombre d'abonnés au 01 janvier 2018 est évalué à 48 967. L'impact sur les recettes de fonctionnement sera effectif en 2019 suite à l'évolution du nombre d'abonnés (+ 2598) et des volumes (+226 496 m<sup>3</sup>). L'extension du périmètre a par contre des incidences sur les charges du budget du syndicat. C'est pourquoi le budget 2018 tient compte dans son approche prospective du contexte général.

## PRIORITE DU BUDGET

Ce projet atteint un volume global de 13,235 M€ en hausse de 4,91% par rapport au budget 2017 (12,616 M€), il s'équilibre en dépenses et en recettes : 4,879 M€ en fonctionnement et 8,356 M€ en investissement. Les recettes de surtaxe tiennent compte du prix fixé en novembre 2017 avec le maintien aux environs de **deux euros toutes taxes et redevances comprises du prix de vente du mètre cube d'eau potable** sur la base légale de 120 m<sup>3</sup> consommés selon l'objectif fixé en début de mandature.

Il convient également de préciser que le budget primitif 2018 est établi après le vote du compte administratif 2017, ce qui implique donc que les résultats 2017 ainsi que les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes sont affectés au budget.

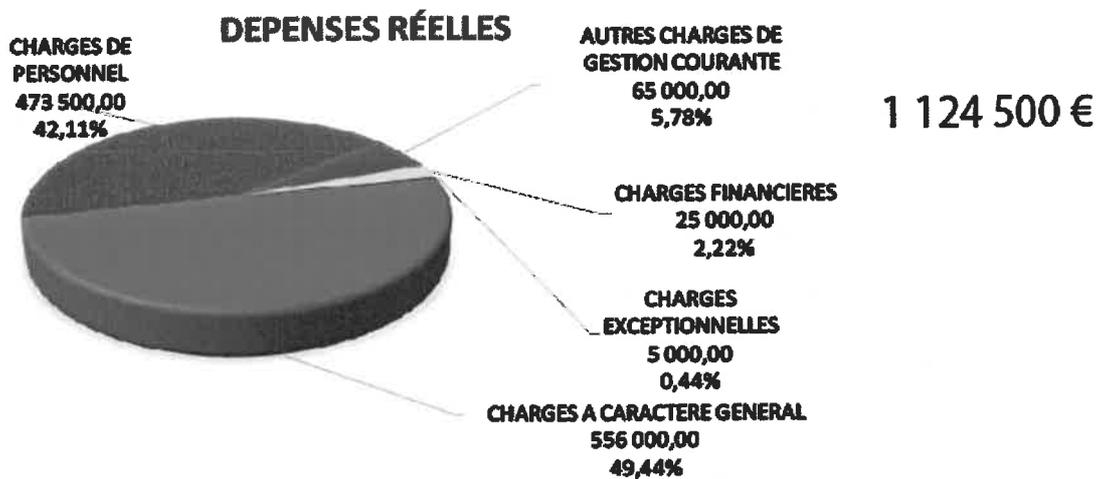
## DETAIL DES SECTIONS

### 1 Section d'exploitation - vue d'ensemble

	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2017	Mandats ou titres émis en 2017	Propositions B.P. 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	524 105,00	459 921,40	556 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	430 000,00	406 807,18	473 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 000,00	41 094,65	65 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	12 900,00	12 005,19	25 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	500,00	5 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 017 005,00</b>	<b>920 328,42</b>	<b>1 124 500,00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 563 604,00	0,00	1 634 486,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00	1 887 466,88	2 120 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION</b>		<b>4 463 604,00</b>	<b>1 887 466,88</b>	<b>3 754 486,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>5 480 609,00</b>	<b>2 807 795,30</b>	<b>4 878 986,00</b>
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	4 080 726,00	4 198 247,28	2 949 100,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	2 000,00	2 000,00	0,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 000,00	10 541,50	7 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	963,75	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>4 089 726,00</b>	<b>4 211 752,53</b>	<b>2 956 100,00</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	262 550,00	262 540,37	280 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>262 550,00</b>	<b>262 540,37</b>	<b>280 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 352 276,00</b>	<b>4 474 292,90</b>	<b>3 236 100,00</b>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 128 333,00	0,00	1 642 886,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>5 480 609,00</b>	<b>4 474 292,90</b>	<b>4 878 986,00</b>

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018



473 500 € pour le poste Charges de personnel prenant en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice.

Les charges de personnel représentent au budget 42,11% des dépenses réelles de fonctionnement.

556 000 € de charges de gestion courante contre 524 105 € en 2017.

Une évolution des charges financières à hauteur de 12 100 € en fonctionnement et de 74 500 € de remboursement du capital des emprunts en investissement dû au transfert de la dette des communes intégrées fin 2017.

La surtaxe syndicale, conformément aux tarifs votés lors de l'assemblée générale du 28 novembre 2017, en termes de recettes d'exploitation : 2 928 100 € .

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## 2 Section d'investissement - vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2017	Mandats ou titres émis en 2017	Propositions B.P. 2018
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	245 500,00	245 090,22	320 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000,00	170,00	4 155,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 000,00	117 409,08	634 717,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 196 700,00	2 331 631,99	7 116 819,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>6 620 200,00</b>	<b>2 694 301,29</b>	<b>8 075 691,00</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	262 550,00	262 540,37	280 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	252 905,00	252 904,52	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>515 455,00</b>	<b>515 444,89</b>	<b>280 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 135 655,00</b>	<b>3 209 746,18</b>	<b>8 355 691,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>7 135 655,00</b>	<b>3 209 746,18</b>	<b>8 355 691,00</b>
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	0,00	0,00	1 151 945,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 242 135,00	480 257,03	2 895 294,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	197 206,00	0,00	163 280,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	252 905,00	252 904,52	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 692 246,00</b>	<b>733 161,55</b>	<b>4 210 519,00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 563 604,00	0,00	1 634 486,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00	1 887 466,88	2 120 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	252 905,00	252 904,52	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 716 509,00</b>	<b>2 140 371,40</b>	<b>3 754 486,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 408 755,00</b>	<b>2 873 532,95</b>	<b>7 965 005,00</b>
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	726 900,00	0,00	390 686,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>7 135 655,00</b>	<b>2 873 532,95</b>	<b>8 355 691,00</b>

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## a) détail dépenses d'équipement

Propositions B.P. 2018	Libellé des opérations
3 814,00	Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du VIGEN
<b>3 814,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2015</b>
23 737,00	Groupe de Pompage à la station de Lanaud : assistance technique OIEau et maîtrise d'œuvre, relevés topo
<b>23 737,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2016</b>
172 565,00	groupe de pompage - station de Lanaud
17 263,00	Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du VIGEN y compris étude de DMB
896,00	Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes sur le ruisseau de Pontroy - Les CROZES (rapport hydrogéologue)
227 446,00	Travaux pour non-conformité en CVM
73 153,00	Programme d'extensions subventionné par Dpt87 pour habitations existantes > 100 m
93 129,00	Marché à bons de commandes (petits travaux sur canalisations, branchements, etc...) 2ème année
215 691,00	Marché à bons de commandes (renouvellement de réseaux) 2ème année
26 647,00	Accord-cadre clôture des périmètres d'ouvrages du syndicat 1ère année
1 146 249,00	construction des nouveaux locaux du siège du syndicat
23 320,00	diagnostic du réseau et mise en place de compteurs de sectorisation sur 6 communes de l'agence Adour-Garonne
37 800,00	accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA - 1ère année
20 000,00	Accord cadre mise à la côte des bouches à clef - 1ère année
<b>2 054 159,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2017</b>
30 000,00	Solignac études et prestations diverses
21 600,00	LE VIGEN DUP
723 000,00	LE VIGEN protection prise d'eau
15 000,00	LES CROZES DUP
382 917,00	CVM non conformités
131 000,00	Programme d'extensions subventionné par Dpt87 pour habitations existantes > 100 m
60 000,00	mise en place de compteurs de secto sur les communes AEAG
41 250,00	Equipements pour lutter contre les fuites - 6 compteurs de secto AELB
218 650,00	Equipements pour suivi évolution qualité eau (sondes), régulateurs, capteurs AELB pour lutter contre les fuites - 6 compteurs de secto AELB
246 125,00	Mise en place de nouvelles technologies sur les communes AEAG (appel à projets)
120 000,00	Renforcement et sécurisation Beynac, Burgnac, Meilhac...
99 317,00	Compteurs de sectorisation - réseau de LADIGNAC LE LONG
300 000,00	MBC petits travaux sur canalisations
900 000,00	Accord-cadres renouvellement canalisations
40 000,00	accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA - 1ère année
40 000,00	accord-cadres clôture des périmètres d'ouvrages du syndicat 1ère année
100 000,00	Réhabilitation d'ouvrages d'art
50 000,00	Raccordement aux réseaux + divers construction des locaux
1 000 000,00	Bâche de stockage à Tercie y compris études et prestations diverses
305 000,00	Dévoisement RD704
100 000,00	Travaux divers
30 242,00	Renouvellement réseau commune de LA PORCHERIE «La Gare»
28 503,00	Renforcement du réseau commune de LA PORCHERIE «RD216 Le Grand Bois»
27 505,00	Diagnostic des installations de production et distribution commune de LADIGNAC LE LONG
2 000,00	AMO diagnostic réseau d'eau de la commune de LADIGNAC LE LONG
3 000,00	MOE renforcement du réseau «Les Betouilles» commune de SEREILHAC
20 000,00	Accord-cadre repérage des réseaux
<b>5 035 100,00</b>	<b>s/total Programme TRAVAUX 2018</b>
<b>7 116 819,00</b>	<b>TOTAL B.P. 2018</b>

## Détail des immobilisations incorporelles

CREDITS INSCRITS	
4 155,00	Achat de logiciels informatiques
22 500,00	Frais de bornage et achat de terrain
550 000,00	Parc compteurs 2ème et dernière tranche

### b) Détail recettes équipement et financières

Crédits inscrits	Libellé des opérations
9 703,00	solde subvention Dpt87 protection de la prise d'eaux brutes en Briance (DUP)
9 703,00	s/total Programme TRAVAUX 2015
85 333,00	Subvention AELB Pompes de refoulement à Lanaud 1ère tranche
9 250,00	Subvention Département87 Pompes de refoulement à Lanaud 2ème tranche
115 150,00	Subvention Département87 Pompes de refoulement à Lanaud 1ère tranche
41 098,00	Subvention ADEME Pompes de refoulement à Lanaud
10 000,00	Subvention REGION Pompes de refoulement à Lanaud
8 482,00	Subvention AELB risques CVM
269 313,00	s/total Programme TRAVAUX 2016
30 645,00	subvention Dpt87 Programme d'extensions pour habitations existantes > 100 m
119 880,00	subvention AELB Travaux CVM urgence sanitaire remplacement de 7 tronçons de canalisations
74 925,00	Subvention DETR travaux CVM urgence sanitaire remplacement de 7 tronçons de canalisations
20 000,00	Subvention Dpt87 construction du siège du syndicat 1ère tranche
18 375,00	Subvention Dpt87 étude diagnostic du réseau des communes du bassin Adour-Garonne + travaux
8 304,00	Subvention AEAdour-Garonne étude DMB captage du Pontroy
12 650,00	Subvention AEAdour-Garonne étude diagnostic du réseau des communes du bassin Adour-Garonne
284 779,00	s/total Programme TRAVAUX 2017
280 000,00	Subvention DETR construction du siège du syndicat
33 000,00	Subvention AELB système d'étude patrimoniale du réseau (6 compteurs + télégestion)
131 190,00	Subvention AELB système de régulation de la pression des réseaux AEP (22 régulateurs, 26 capteurs, 4 sondes)
409 200,00	Subvention AELB construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat
283 500,00	Subvention Département87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat
193 440,00	Subvention AELB Travaux CVM urgence sanitaire tranche complémentaire remplacement de 5 tronçons
495 000,00	Subvention AELB modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC
130 140,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigensur le Briance
40 000,00	Subvention Dpt87 construction des locaux - 2ème tranche
122 000,00	Subvention Dpt87 Dévoisement de la RD704
94 500,00	Subvention Dpt87 modernisation et rénovation + bâche et station d'alerte à station de Solignac - 1ère tranche
11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briance
11 000,00	Réserve parlementaire renforcement et renouvellement du réseau commune de LA PORCHERIE
3 150,00	Subvention Dpt87 diagnostic réseau de la commune de LADIGNAC-LE-LONG
56 865,00	Subvention AEAdour-Garonne compteurs de secto sur réseau de la commune de LADIGNAC LE LONG
36 914,00	Subvention AEAdour-Garonne diagnostic réseau de la commune de LADIGNAC LE LONG
2 331 499,00	s/total Programme TRAVAUX 2018
163 280,00	Emprunt d'équilibre
3 058 574,00	TOTAL B.P. 2018

AR PREFECTURE

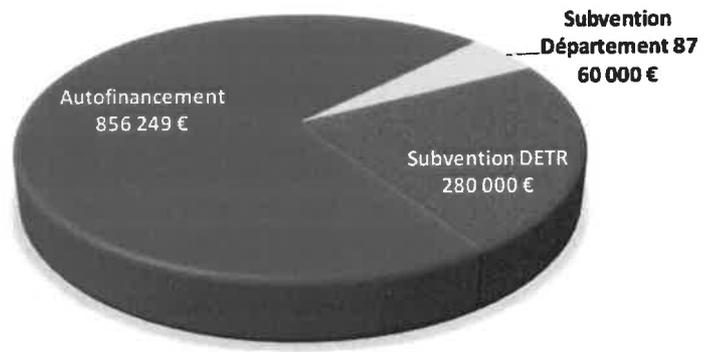
087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## Financement des travaux neufs subventionnés

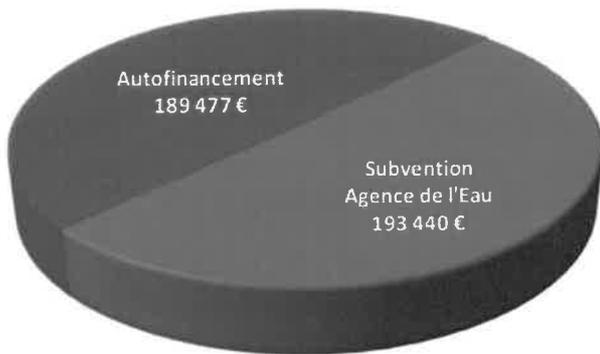
**LE VIGEN - Dévoisement RD704**  
TRAVAUX : 305 000 €



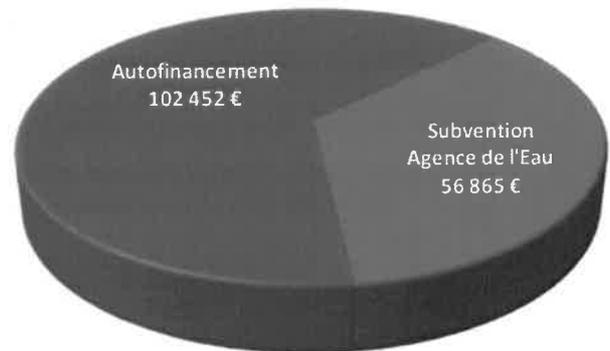
**Construction des locaux**  
TRAVAUX : 1 196 249 €



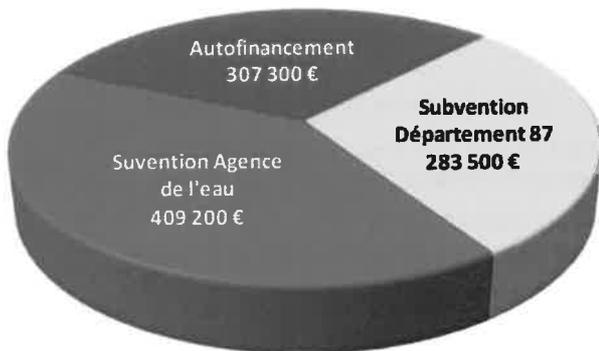
**Travaux CVM**  
TRAVAUX : 382 917 €



**Compteurs de sectorisation sur le réseau**  
TRAVAUX : 159 317 €



**Bâche de Tercie**  
TRAVAUX : 1 000 000 €



**Réseaux intelligents**  
TRAVAUX : 506 025 €



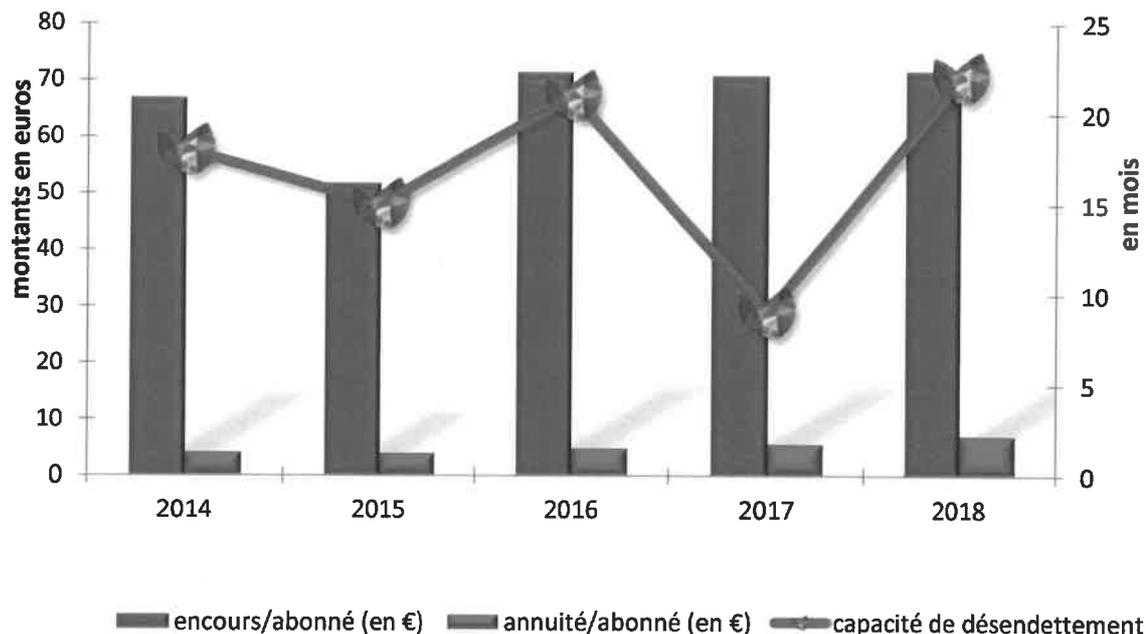
AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## ENDETTEMENT DU SYNDICAT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'endettement du Syndicat, qui s'élève à 3 504 512,56 € est composé de 10 contrats de prêts.

### Evolution de la dette par abonné



Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement) ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2017, Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif : L'état de la dette ; L'état des dotations aux amortissements ; La liste du personnel permanent sans modification depuis l'année précédente; Le prix du service public par Agence de l'Eau.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, le comité syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption par nature du Budget Primitif 2018

### Balance générale

#### *Section d'exploitation*

Dépenses

Recettes

4 878 986 €

4 878 986 €

#### *Section d'investissement*

Dépenses

Recettes

8 355 691 €

8 355 691 €

A AIXE-SUR-VIENNE,

Le 03 avril 2018

Le Président,

Maurice LEBOUTET



AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

# ANNEXES

## Annexe 1 - Etat de la dette

ANNEXES	Etat de la dette
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PARPRETEURS	A 2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A 2.2
AUTRES DETTES	A 2.3

### A 2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont Intérêts (2) Capital	
<b>TOTAL</b>	4 607 646,70 €	3 190 075,55 €	335 178,47 €	20 741,46 €	314 437,01 €
<b>Organismes de droit privé(3)</b>					
Crédit Agricole	58 547,20 €	39 031,47 €	19 515,73 €	0,00 €	19 515,73 €
Caisse des dépôts et cons.	214 800,00 €	205 400,00 €	13 208,50 €	3 808,50 €	9 400,00 €
<b>Caisse d'Epargne</b>	1 468 139,50 €	710 463,91 €	142 798,51 €	16 932,96 €	125 865,55 €
Crédit Foncier					
C.L.F./DEXIA					
Crédit Mutuel					
Crédit national /NATEXIS					
Autres prêteurs divers					
<b>Banques étrangères</b>	2 866 160,00 €	2 235 180,17 €	159 655,73 €		159 655,73 €
Organismes d'assurances					

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A 2.4
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	

### A 2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du Taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice -6	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 607 646,70 €	3 504 512,56 €	3 190 075,55 €		20 741,46 €	100,00
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</b>		4 549 099,50 €	3 445 965,36 €	3 151 044,08 €		20 741,46 €	98,78
0093 N° DE CREDIT : 7495725 CAISSE E	Caisse d'Eparg	700 000,00 €	105 000,00 €	35 000,00 €	4,24	3 339,00 €	1,10
0095 EMPRUNT N°16 RILHAC LASTOUR	Caisse d'Eparg	2 892,40 €	536,02 €	0,00 €	4,45	23,85 €	0,00
0098 AVANCE FINANCIERE AGENCE DE	Autres prêteurs	2 866 160,00 €	2 394 835,90 €	2 235 180,17 €			70,07
0102 FINANCEMENT PARC COMPTEUR	Caisse d'Eparg	550 000,00 €	515 546,34 €	480 788,49 €	0,88	4 422,31 €	15,07
0103 EMPRUNT LA PORCHERIE	Caisse d'Eparg	78 096,57 €	78 096,57 €	72 139,87 €	3,41	2 587,46 €	2,26
0104 EMPRUNT LA PORCHERIE	Caisse des Dép	97 500,00 €	97 500,00 €	95 000,00 €	1,50	1 462,50 €	2,98
0105 EMPRUNT LADIGNAC LE LONG	Caisse d'Eparg	105 000,00 €	105 000,00 €	95 000,00 €	4,59	4 647,38 €	2,98
0106 EMPRUNT SEREILHAC	Caisse d'Eparg	32 150,53 €	32 150,53 €	27 535,55 €	5,95	1 912,96 €	0,86
0108 EMPRUNT SEREILHAC	Caisse des Dép	117 300,00 €	117 300,00 €	110 400,00 €	2,00	2 346,00 €	3,46
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée de vie du contrat (2)</b>		58 547,20 €	58 547,20 €	39 031,47 €			1,22
<b>Taux pré-fixé</b>							
0107 EMPRUNT SEREILHAC	Crédit Agricole	58 547,20 €	58 547,20 €	39 031,47 €	0,00	0,00	1,22

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

## A.2.5 Répartition par nature de dette (hors16449 et 166)

Nature de la dette Objet de l'emprunt (8)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Organisme Prêteur	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (9)	Durée résiduelle (en années)	Période citée rem (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité de l'exercice	
	Année de mobilisation ... (1)	Profil						Type Taux (3)	Index (4)	Taux actu. (5)	Type taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	Intérêts (7)	Capital
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>4 607 646,70</b>	<b>3 504 512,56</b>									<b>20 741,46</b>	<b>314 437,01</b>
<b>162 Emprunts obligatoires</b>															
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédit</b>				1 741 486,70	1 109 676,66									20 741,46	154 781,28
<b>1641 EMPRUNTS EN EUROS</b>				1 741 486,70	1 109 676,66									20 741,46	154 781,28
Emprunts à taux fixe															
00093 EMPRUNT VBG	2009	C	Caisse d'Eparg	700 000,00	105 000,00	1,25	T	F	4,24	F	4,24		3 339,00	70 000,00	
0095 EMPRUNT RILHAC LASTOUR	2008	P	Caisse d'Eparg	2 892,40	536,02	0	A	F	4,45	F	4,45		23,85	536,02	
0102 EMPRUNT VBG FINANCEMENT PARC COMPTEUR	2016	P	Caisse d'Eparg	550 000,00	515 546,34	13,75	T	F	0,88	F	0,88		4 422,31	34 757,85	
0103 EMPRUNT LA PORCHERIE	2017	P	Caisse d'Eparg	78 096,57	78 096,57	10,75	T	F	3,41	F	3,41		2 587,46	5 956,70	
0104 EMPRUNT LA PORCHERIE	2017	C	Caisse des dép	97 500,00	97 500,00	38	A	F	1,50	F	1,50		1 462,50	2 500,00	
0105 EMPRUNT LADIGNAC LE LONG	2017	C	Caisse d'Eparg	105 000,00	105 000,00	10,25	T	F	4,59	F	4,59		4 647,38	10 000,00	
0106 EMPRUNT SEREILHAC	2017	P	Caisse d'Eparg	32 150,53	32 150,53	5	A	F	5,95	F	5,95		1 912,96	4 614,98	
0108 EMPRUNT SEREILHAC	2017	C	Caisse des dép	117 300,00	117 300,00	16	A	F	2,00	F	2,00		2 346,00	6 900,00	
<b>Emprunts à taux indexé</b>															
0107 EMPRUNT SEREILHAC	2017	C	Crédit agricole	58 547,20	58 547,20	2	A	V pré	0,00	V pré	0,00		0,00	19 515,73	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus</b>															
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</b>				2 866 160,00	2 394 835,90										159 655,73
<b>167 REMBOURSEMENT AUX AGENCES</b>				2 866 160,00	2 394 835,90										159 655,73
<b>Emprunts à taux fixe</b>															
0098 Avance FINANCIERE AGENCE DE L'EAU Loire Bretagne	2012	P	Autres prêteurs	2 866 160,00	2 394 835,90	14	A	F		F					159 655,73
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés</b>															

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in Fine

(2) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, M pour mensuel

(3) Indiquer F pour taux fixe, V pré pour taux variable pré-fixé, V post pour taux variable post-fixé

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois...)

(5) Taux annuel tout frais compris

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options)

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

## Annexe 2 - Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
212	VOIRIE	80 340,62	4 406,06	50 752,59
213	CONSTRUCTIONS	17 735 024,09	423 270,35	13 352 245,62
214	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	334 919,75	6 698,39	146 121,80
2156	MATERIEL SPECIFIQUE	2 133 593,17	142 239,53	1 339 815,54
2158	RESEAUX	58 490 518,59	1 319 287,93	32 808 632,05
2051	LOGICIELS INFORMATIQUES	1 177,86	392,62	449,28
218	MATERIEL	52 728,35	9 313,43	28 452,48
217311	CONSTRUCTIONS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	14 226,00	892,90	9 761,47
217561	MATERIEL SPECIFIQUE RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	5 509,86	681,18	2 104,01
217531	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	365 537,77	13 113,33	300 578,65
<b>TOTAL</b>		<b>77 213 576,06</b>	<b>1 920 295,72</b>	<b>48 038 913,49</b>

## Amortissement des subventions – année 2018

Total à amortir (depuis 1993):

13 452 381,39€

Montant annuel:

274 810,45€

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF

Regu le 12/04/2018

### Annexe 3 - Etat du personnel au 1er Janvier 2018

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
SECTEUR ADMINISTRATIF	C	3	3	0
	B	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE	C	2	2	1
	B	4	4	0

### Annexe 4 - Prix de l'eau



Agence Loire Bretagne			
ANNEES	2017	2018	% 2017/2016
<b>1° Parties fixes :</b>			
a) SE3R.	21,30 €	21,47 €	0,80%
b) Syndicat	18,00 €	18,00 €	0,00%
<b>TOTAUX :</b>	<b>39,30 €</b>	<b>39,47 €</b>	<b>0,43%</b>
<b>2° Consommation proportionnelle:</b>			
c) Part SE3R	0,8166 €	0,8217 €	0,62%
d) Surtaxe syndicale	0,5000 €	0,5000 €	0,00%
<b>TOTAUX :</b>	<b>1,3166 €</b>	<b>1,3217 €</b>	<b>0,39%</b>
<b>3° Redevances :</b>			
e) Contre Valeur Pollution	0,2300 €	0,2300 €	0,00%
f) Prélèvement	0,0475 €	0,0475 €	0,00%
<b>TOTAUX :</b>	<b>0,2775 €</b>	<b>0,2775 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>4° Taxes :</b>			
g) T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits			
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m <sup>3</sup> , partie fixe comprise	243,27 €	244,10 €	
<b>Prix du mètre cube T. T. R. C.</b>	<b>2,0273 €</b>	<b>2,0342 €</b>	<b>0,34%</b>

Agence Adour Garonne			
ANNEES	2017	2018	% 2017/2016
<b>1° Parties fixes :</b>			
a) SE3R.	21,30 €	21,47 €	0,80%
b) Syndicat	18,00 €	18,00 €	0,00%
<b>TOTAUX :</b>	<b>39,30 €</b>	<b>39,47 €</b>	<b>0,43%</b>
<b>2° Consommation proportionnelle:</b>			
c) Part SE3R	0,8166 €	0,8217 €	0,62%
d) Surtaxe syndicale	0,5000 €	0,5000 €	0,00%
<b>TOTAUX :</b>	<b>1,3166 €</b>	<b>1,3217 €</b>	<b>0,39%</b>
<b>3° Redevances :</b>			
e) Contre Valeur Pollution	0,3200 €	0,3300 €	0,80%
f) Prélèvement	0,0475 €	0,0475 €	0,80%
<b>TOTAUX :</b>	<b>0,3675 €</b>	<b>0,3775 €</b>	<b>0,80%</b>
<b>4° Taxes :</b>			
g) T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits			
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m <sup>3</sup> , partie fixe comprise	254,67 €	256,76 €	
<b>Prix du mètre cube T. T. R. C.</b>	<b>2,1222 €</b>	<b>2,1397 €</b>	<b>0,82%</b>

Agence Loire Bretagne

Tarif 2017 : 2.0273 € sauf La Porcherie<sup>1</sup> et Séréilhac<sup>1</sup>

Tarif 2018 : 2.0342 €

Agence Adour Garonne

Tarif 2017 : 2.1223 € sauf la Meyze<sup>1</sup>,  
et Ladignac le Long<sup>1</sup>

Tarif 2018 : 2.1397 €



AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201816-BF  
Regu le 12/04/2018

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-17

**OBJET** : indemnités de conseil du trésorier

L'an deux mille dix-huit, le 03 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 23 mars 2018, s'est réunie en session ordinaire à la salle de réunion de SOLIGNAC, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : Mme Martine ASTIER, MM. Jean Pierre FAYOL, Jacques RIVET, Daniel MLYNSKI, Christian JULIEN, Serge MEYER, Gilles MARIAUX, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Didier VEYRIER, Bernard MARGARIDO, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Pierre PETILLON, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Pascal THEILLET, Jean Pierre DUCHER, Jean Pierre MASSIAS, Alain DORANGE, Pierre ROUX, Jean Claude PAROT, Philippe PENAT, Jean Christophe CHANABIER, Rik JANSEN, Gérard CHAMINADE, Serge GUILLEMOIS, Jean Pierre FRUGIER, Gaston CHASSAIN, René PARAUD, Mme Lucienne DUBOIS, MM. Xavier PERRIER, Franck LETOUX, Mme Yvette AUBISSE, MM. Yoann RUFFEL, Jean François DUCHER, Mme Monique BARNY, MM. Christian LATOUILLE, Patrick CRUVEILHER, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Michel PAILLER, Francis BOLUDA, Michel SARRE, Franck DEBORD, Didier MARCELLAUD, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Jean Yves BORIE, Guillaume SARRE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, **membres du Comité Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : MM. François VINCENT, Emmanuel DEXET, Mme Claire BENARD, MM. Christian VIGNERIE, Guy COUVIDAT, Xavier ABBADIE, Jean Pierre SOTTE, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pascal AUVERT, Bernard BECHADE, Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Jean Yves CACOYE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, MM. Jean Pierre MOREAU, Jim TRAN, Stéphane COQ, Jean Pierre ROMAIN, Dominique MARQUET, Claude GOURINCHAS, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Stéphane DELAUTRETTE, Mme Françoise GARNIER, MM. Bertrand LIAGRE, Christian CHIROL, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. David FELIX, Jacques BARRY, Silvio SPANO, Bernard GLANDUS, Manuel VERGER, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Geoffroy BURIN, Arnold BARON, Gildas RACAPE, Jérôme DOUADY, Rémi CARCAUD, Philippe JARRY, **membres du Comité Syndical.**

**POUVOIRS DE VOTE** : M. Xavier ABBADIE à M. Serge MEYER  
M. Claude GOURINCHAS à Mme Yvette AUBISSE  
M. Emmanuel DEXET à M. Jean Pierre FAYOL  
M. Joseph ABSI à M. Pascal THEILLET  
Mme Sandrine PICAT à M. Francis BOLUDA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Yvette AUBISSE

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 100

Présents : 53

Votants : 58

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201817-DE  
Regu le 12/04/2018

## SUITE – EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2018-17

L'ASSEMBLEE DELIBERANTE,

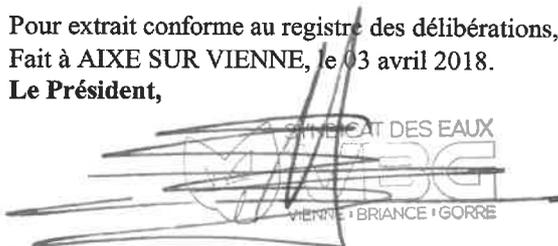
Vu l'article 97 de la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82/979 du 19 novembre 1982 et l'arrêté interministériel pris en date du 16 décembre 1983 qui précise les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics par décision de leur assemblée délibérante,

**Considérant** qu'il est possible d'autoriser le Président à régler au Trésorier les indemnités de conseil sans avoir à délibérer annuellement et ce pendant la durée de la mandature en cours ou jusqu'au remplacement du Trésorier pour le compte duquel la décision d'octroi permanent a été prise, à savoir Monsieur Dominique Maleyrie qui succède à Madame Elizabeth THOMAS suite à son départ à la retraite le 01/07/2017.

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :*

**ARTICLE 1** : *émet un avis favorable à l'octroi de l'indemnité annuelle de conseil au Receveur au taux de 100%, ainsi qu'un avis favorable au règlement annuel de cette indemnité pendant la durée de la mandature du Président en exercice et jusqu'au remplacement du Trésorier Principal de Limoges Banlieue pour le compte duquel la décision d'octroi permanent vient d'être prise, en l'occurrence, Monsieur Dominique Maleyrie.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Fait à AIXE SUR VIENNE, le 03 avril 2018.  
**Le Président,**

  
SYNDICAT DES EAUX  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Maurice LEBOUTET**

Transmis au représentant de l'Etat et affiché au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE le :

AR PREFECTURE

087-258700103-20180403-201817-DE  
Regu le 12/04/2018